

La lettre

des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 59 - janvier 2021

18

C'est le nombre d'actions développées dans le cadre du dispositif «Quartiers solidaires». Une preuve que malgré le confinement et la crise sanitaire, nos quartiers foisonnent d'initiatives.



» Le groupe des élus communistes et apparentés vous présente ses meilleurs voeux 2021, pour une année solidaire et fraternelle.



ÉDITO

De 1999 à 2015, les émissions carbonées de la France étaient en baisse, malheureusement à cause de la désindustrialisation ! Même avec les émissions importées, l'impact carbone par Français était en baisse depuis 2010. A Vénissieux, le réseau de chaleur sortait du fuel grâce aux chaudières biomasse.

2015, les accords de Paris et la loi de transition énergétique pour une croissance verte : les experts, les gouvernements et les médias se sont gargarisés de « transition »...

Résultat en 2020 ? les émissions sont en augmentation, l'impact carbone en nette hausse. La vérité apparaît : l'accord de Paris était un leurre médiatique, la loi de transition énergétique est un échec total ! Et en 2020, malgré la crise et la baisse d'activités, la situation empire. En septembre, la France a redémarré des centrales au charbon qu'elle devait fermer !

Tout l'argent des énergies renouvelables électriques, 100 milliards en France, 300 milliards en Allemagne oblige à augmenter la part gaz de l'électricité ! Ces énormes investissements poussés par de grands groupes privés contribuent d'abord à la spéculation sur l'électricité marchandise. L'intermittence éolienne et photovoltaïque est la meilleure alliée du gaz fossile !

La suite ? L'Europe impose le démantèlement d'EDF au profit des entreprises allemandes de l'électricité. La France n'a toujours pas pris le virage du fret marchandise sur rail !

Vénissieux continue à travailler pour réduire ses émissions. Mais l'action locale ne suffira jamais à inverser le changement climatique au niveau mondial.

Alors, meilleurs voeux 2021 pour une vraie rupture avec cette société de marchandisation et de privatisation !

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au Maire

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Consolider des finances saines ne s'effectue pas du jour au lendemain, mais s'inscrit dans la durée. Malgré les baisses de Dotations Globales de Fonctionnement, la contractualisation des dépenses de fonctionnement, la suppression de la taxe d'habitation, des transferts de compétences sans contreparties financières proportionnelles, nous avons gardé des marges de sécurité salutaires, efficaces et utiles, pour répondre à la crise sanitaire de la Covid-19 : masques, mesures sanitaires, sécurité, aides aux familles les plus fragiles, soutiens financiers aux associations, aux acteurs économiques, à la culture et à la création.

Pour ce mandat 2020-2026, le même sérieux budgétaire sera notre ligne de conduite. Maîtriser nos dépenses de fonctionnement, renforcer nos capacités d'investissement, recourir à l'emprunt de façon raisonnée, sans faire peser le poids de la dette sur les jeunes générations. Chaque euro dépensé doit servir tous les Vénissiens, dans tous les quartiers, il doit être utile, et contribuer à l'amélioration du quotidien des habitants, aussi bien dans les services publics, que nous allons mettre en place, que dans les équipements qui vont sortir de terre.

En 2021, les familles vénissiennes pourront bénéficier d'un nouveau service, avec la création de la garderie du matin. Le travail est également bien engagé, pour le périscolaire le mercredi à la journée. Des opérations déjà lancées se poursuivent : requalification du square Ennemond-Romand ; extension du groupe scolaire Jules-Guesde ; nouvelle maison de l'enfance Max-Barel ; abords de la Maison des Services Publics dans le cadre de la ZAC Vénissy ; participations financières au PIG énergie. Dans le cadre du nouveau programme de rénovation urbaine, des phases d'études concernent la démolition-reconstruction du gymnase Jacques-Brel, les restructurations de la crèche Graines d'Eugénie et du centre social Roger-Vailland, la création d'un équipement à usages multiples, à Pyramide. Vont suivre la recomposition du groupe scolaire Léo-Lagrange, le nouveau groupe scolaire Charles-Perrault, la création d'une crèche quartier des Balmes, etc.

Agir au plus près des attentes et du quotidien des Vénissiens, améliorer le cadre de vie de notre ville, renforcer son attractivité et la diversité de ses équipements. Ces trois lignes fortes suivent une seule et même direction : l'intérêt général.

Michèle PICARD - Maire

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le débat d'orientation budgétaire est le moment où chaque citoyen peut voir comment la collectivité va orienter son travail pour assurer les missions de service public et les projets de la ville. La première année d'un mandat prend un caractère encore plus important montrant comment les engagements pris dans la campagne électorale seront mis en œuvre.

N'en déplaise aux critiques répétées des oppositions qui ne connaissent que la polémique stérile, voire méprisante et n'arrivent pas à prendre avec sérieux l'enjeu budgétaire, nous avons une situation financière saine, maîtrisée, comme le montre notre capacité à respecter la contractualisation imposée par le gouvernement, sans remettre en cause ni nos missions, ni nos projets.

C'est dans cet esprit que nous poursuivons notre route. La nouvelle équipe d'adjoints a travaillé depuis bientôt 6 mois avec le maire pour traduire nos 150 engagements en projets à planifier.

Bien sûr, la situation des communes est de plus en plus dépendante du gouvernement. Nous n'avons plus aucune autonomie fiscale, nos recettes sont entièrement déterminées par des décisions que nous ne pouvons qu'enregistrer. Le gouvernement continue de réformer la fiscalité dans la plus grande opacité et technocratie. Un principe républicain voulait que l'impôt soit transparent. Les réformes successives ont créé une situation où il faudrait un conseiller fiscal pour qu'un citoyen comprenne à qui il paie, directement et indirectement. Il est vrai que le président des riches sait bien que les riches, eux, ont tous un conseiller fiscal pour optimiser leur déclaration.

A Vénissieux comme ailleurs, en quelques mois, ce sont des milliers de personnes qui ont perdu des revenus, se retrouvant en difficulté de paiement pour leur logement, leurs déplacements et trop souvent, tout simplement pour manger. S'il est vrai que les couches les plus aisées ont beaucoup épargné compte-tenu des contraintes du confinement, il y a des milliers de nouveaux pauvres partout en France. Le gouvernement a libéré 460 milliards pour les entreprises, selon le ministre des finances, mais rien pour les collectivités locales qui sont pourtant en

première ligne. Notre Maire a participé à un appel qui a fait du bruit et qui évalue le manque à gagner pour les communes à 8 milliards ! Pire, le gouvernement diminue de 8 millions dans le projet de budget 2021 les actions contre la pauvreté !

La crise aggrave brutalement les inégalités dans notre pays, avec un CAC 40 qui se rapproche de son record de début mars, l'épargne en action qui s'envole et avait déjà augmenté de 150 milliards en juin dernier. Pendant ce temps-là, le Secours Populaire, le Secours Catholique, les Restos du Coeur, la fondation Abbé Pierre, tous les acteurs de la solidarité multiplient les cris d'alarme qu'on peut résumer avec un chiffre, la France dépassera cette année les 10 millions de pauvres.

Dans cette situation d'urgence, on ne peut que se féliciter d'avoir une ville bien gérée qui a pu multiplier les mesures d'aides pendant la crise.

Pierre-Alain MILLET - *Adjoint au Maire*

RASSEMBLEMENT CONTRE LA PAUVRETÉ

Le 8 décembre, le rassemblement de solidarité contre la pauvreté initié par les communistes de Vénissieux, a réuni plus d'une centaine de personnes place Léon-Sublet, pour dénoncer la dégradation sociale, l'augmentation de la pauvreté et construire la solidarité.



» IMPACT DU PROJET DE LOI FINANCES 2021 SUR LE BUDGET DE NOTRE COLLECTIVITÉ VOEU DÉPOSÉ PAR LES GROUPES DE LA MAJORITÉ

Considérant l'action cruciale des collectivités territoriales depuis le début de la crise sanitaire et particulièrement lors du premier confinement, les dépenses exceptionnelles engagées par les collectivités et la baisse de leurs recettes. Considérant le projet de loi de finances pour 2021, la dotation globale de fonctionnement (DGF) attribuée aux collectivités pour 2021 qui restera stable malgré la crise sanitaire encore en cours, le gel des dotations qui aura pour première conséquence de soumettre les ressources des collectivités aux effets de l'inflation et diminuera ainsi leurs moyens réels. Considérant la baisse de la moitié des impôts de production qui conforte une baisse aveugle et sans contrepartie de la fiscalité de toutes les entreprises, alors que s'il y a des entreprises en difficulté dans la crise, notamment parmi les plus petites, il y a des gagnantes dont les dividendes versés augmentent. Considérant que ces mesures affaiblissent la solidarité nationale et mettent à mal les services publics locaux, qu'il est nécessaire que les collectivités locales disposent de moyens renouvelés pour faire face aux enjeux sociaux et environnementaux. Considérant qu'avec les baisses d'impôts et les niches fiscales le gouvernement renonce à soutenir les territoires et les secteurs qui en ont le plus besoin.

Le Conseil municipal de Vénissieux émet le vœu que :

- Le projet de loi de finances pour 2021 soit modifié afin de répondre aux besoins de nos concitoyens dans la difficulté, à ceux du monde associatif et des plus petites entreprises ;
- Les dépenses exceptionnelles des collectivités liées à la gestion de la crise sanitaire soient intégralement remboursées par l'État.

SACOVIV : L'ADHÉSION À «HABITAT RÉUNI»

Je suis heureux de vous annoncer l'adhésion de la SACOVIV à «Habitat réuni», une évolution majeure dans l'histoire de la SACOVIV qui va conforter son existence et renforcer ses capacités en bénéficiant d'un groupe cohérent avec notre choix d'un logement public de qualité pour tous. Certains voulaient la vendre, d'autres voulaient l'acheter. Mais la SACOVIV n'est plus isolée. Elle est fidèle à son histoire et plus forte avec ses nouveaux partenaires.

Cette adhésion garantit l'avenir de la SACOVIV, nous permettant de garder notre autonomie, tout en entrant dans un réseau et bénéficiant d'autres expériences, de rechercher des mutualisations utiles...

Habitat Réuni est un groupe de plus de 20 bailleurs qui représente 750 millions d'euros de chiffre d'affaires, et gère plus de 140 000 logements. Ses associés ont choisi un statut coopératif ce qui correspond bien à ce que recherchait la SACOVIV. C'est un groupe qui repose exclusivement sur la volonté de ses associés de partager des projets, des compétences, mais dont la taille lui permet d'accompagner les projets de ses associés.

Pour les locataires de la SACOVIV, cela ne change rien. Ils seront bien sûr informés par lettre et impliqués dans le conseil de concertation locative. Ils peuvent être sûrs que la SACOVIV ne sera pas mangée par un grand du logement, et qu'elle continuera à travailler la réponse à leurs besoins.

Il y a un vrai sujet que malheureusement la loi logement n'a pas traité : la demande de logement social est de plus en plus importante, il est de plus en plus difficile d'y répondre. Des milliers de familles sont en situation de «mal logement». Dans un contexte de marché très tendu, les margoulin et les marchands de sommeil sont nombreux à exploiter la détresse de ceux qui attendent un logement social. Stopper ce phénomène est un enjeu pour le cadre de vie et les relations entre voisins.

La SACOVIV n'a évidemment pas réponse à tout, mais c'est un outil au service des objectifs de la ville et de la défense du logement social.

Pierre-Alain MILLET - *Adjoint au Maire*

SACOVIV : CONTRE LA MARCHANDISATION

la loi ELAN de 2018 avait un objectif clair, remettre en cause le modèle historique du logement social reposant sur le financement de l'État, du 1% logement collecté sur les fiches de paie, et des prêts de la caisse des dépôts reposant sur le livret A. Cette loi veut transformer les bailleurs sociaux en gestionnaires d'actifs immobiliers, ne pouvant trouver leur ressource que dans la vente de logements sociaux. Les bailleurs comme la SACOVIV qui sont associés à une collectivité locale représentaient un obstacle dans cet objectif de marchandisation du logement, c'est pourquoi la loi les oblige à fusionner, pour les diluer dans des grands groupes.

L'opposition s'est exprimée en faveur de cette loi dans le mandat précédent, demandant que la SACOVIV soit fusionnée avec un grand bailleur. Il est vrai que la vente de la SACOVIV aurait été une opération rentable pour la ville, mais elle aurait été une catastrophe pour des locataires qui savent qu'ils ont les loyers les plus bas du

parc social. Tout acheteur aurait rapidement augmenté les loyers jusqu'au plafond, sans compter la perte de la proximité dans de grands groupes dont la gestion serait devenue opaque aux habitants, et aux élus.

Le rattachement de la SACOVIV à la société de coordination Habitat Réuni est donc une vraie bonne nouvelle. La politique de loyer et de proximité de la SACOVIV ne sera pas remise en cause, et au contraire, elle aura plus de forces avec ses nouveaux partenaires pour négocier des achats, des financements, et porter des projets nouveaux.

Amel KHAMMASSI - *Conseillère municipale*

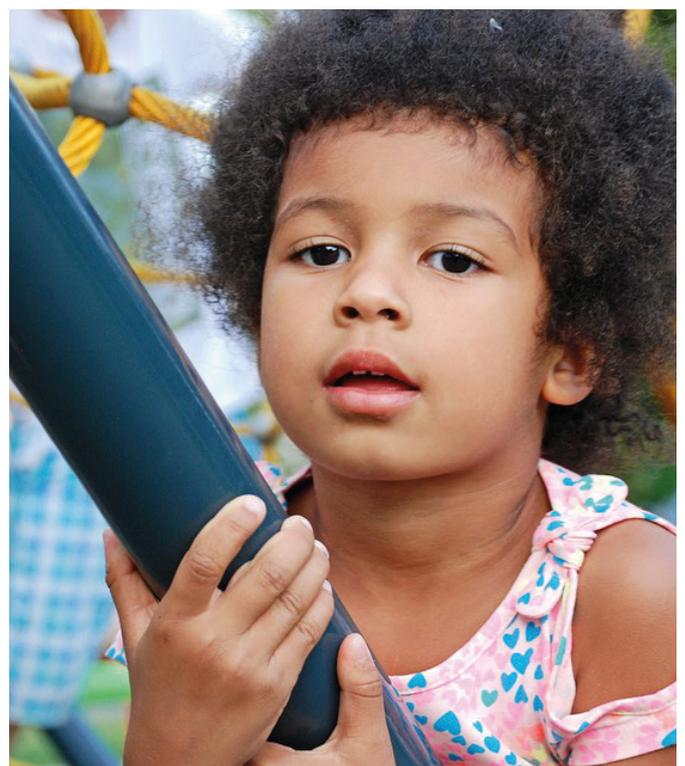
GARDERIE DU MATIN

La création d'un service de garderie du matin au sein des groupes scolaires de Vénissieux est un des 150 engagements de notre mandat. Ce service répond à un besoin des usagers soit environ 25% des familles d'enfants scolarisés. Cette garderie sera ouverte aux enfants scolarisés à partir de 2 ans, en cohérence avec notre bataille pour le droit à l'école des tout petits, dont on connaît l'importance pour leur réussite scolaire. Bien entendu, cela demande de veiller à ne pas créer des journées trop lourdes entre accueil du matin et périscolaire du soir. Ce sera un sujet de dialogue avec les parents.

La réussite de nos enfants, avec notre Projet Educatif De Territoire, repose sur 5 axes : aménager de manière cohérente les différents temps sociaux, réduire les disparités d'accès aux réponses éducatives, construire les réponses appropriées à la diversité des besoins et des demandes, renforcer la participation des enfants et des adolescents, inciter et développer la participation des parents aux actions éducatives.

Nous tenons nos engagements avec sérieux, en mobilisant le service public et appelons les parents à le défendre !

Amel KHAMMASSI - *Conseillère municipale*



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Notre collectivité respecte le contrat « Vénissieux, ville Humaine et Durable », et multiplie les actions en ce sens. Reconnue par la qualité de son réseau de chaleur, par son accès aux transports collectifs (tram, métro, bus) mais aussi le développement du réseau cyclable, sa biodiversité et son paysage urbain et vert reconnus sous le label Ville 4 fleurs. Notre belle et rebelle Vénissieux prouve qu'une politique centrée sur une ambition humaine et durable peut être réaliste aujourd'hui.

La Ville travaille à construire avec les habitants une alternative à la marchandisation généralisée car une autre société est possible et nécessaire. Pour répondre aux besoins des Vénissiens sans compromettre les générations futures, nous menons des actions selon 3 critères essentiels : l'efficacité économique, l'équité sociale et la qualité environnementale.

Le vieux monde capitaliste, méprisant l'humanité et détruisant l'environnement, s'essouffle. Il a trouvé ses limites dans sa politique suicidaire au profit des puissants et le saccage de notre patrimoine naturel. Il est temps, aujourd'hui, que cela change.

Sophia BRIKH - Conseillère municipale



ECHOS

➤ Lotfi Ben Khelifa ne comprend pas le développement durable...

Il reproche de trop parler d'initiatives de solidarité et s'interroge « *quel rapport avec le développement durable ?* ». Il n'a jamais entendu parler des « trois piliers du développement durable », l'environnement, l'économique et le social. Il est vrai qu'il nous reproche de ne rien faire pour équiper le parc communal de véhicules électriques... alors que le rapport donne justement les chiffres, on est passé de 17 à 32 véhicules propres en un mandat, et on a annoncé 100 % de véhicules légers propres en 2023... Il reproche aussi de ne rien faire pour les économies d'électricité sur la médiathèque, alors que nous avons reçu un prix pour la réussite du projet SmartElec sur la médiathèque avec 30 % de réduction des consommations !

Bref, il ne connaît pas, ne comprend pas, et visiblement ne s'intéresse qu'à une seule chose, chercher désespérément des polémiques, peu importe la vérité !

➤ Christophe Girard (LR) se répète et n'entend pas les Vénissiens !

Il nous reproche de ne prévoir aucun investissement pour l'avenir, devant reconnaître le désendettement de la ville, mais faisant croire qu'il serait dû à l'arrêt de projets... Pourtant, la présentation montre une forte augmentation des investissements ! Il est vrai qu'il n'a pas trouvé dans le rapport l'épargne nette, qui est pourtant juste en dessous de l'épargne brute qu'il évoque. Comme toutes les oppositions, il est d'abord dans une posture très médiatique. Tout critiquer !

Il reprend encore son discours sur la sécurité, discours bien connu des Vénissiens. Mais ils ont choisi ! Ils préfèrent ceux qui travaillent sérieusement sur la sécurité à ceux qui en parlent pour faire le buzz médiatique. Au passage, lui qui proposait de créer une centaine d'emplois pour la police municipale, reproche à notre budget d'avoir trop d'emplois... Voulait-il supprimer 100 emplois dans les écoles ?

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS

La crise COVID 19 que nous traversons a fait des ravages sanitaires mais aussi sociaux. L'État n'a pas su anticiper ce raz-de-marée de la misère qui a déferlé dans notre pays.

Pourtant depuis de nombreuses années, des élus, des associations alertent sur la montée de la paupérisation.

Le « plan pauvreté » d'Emmanuel Macron, n'a pas eu d'impact concret sur le budget des familles. N'oublions pas l'avant crise sanitaire avec la colère des gilets jaunes, les nombreuses manifestations. Parmi eux se trouvaient des actifs, des chômeurs, des retraités ainsi que des étudiants, parce qu'il est difficile de boucler les fins de mois ! Aujourd'hui la réalité est là : des hommes et des femmes ne mangent pas à leur faim. Rappelez-vous, rappelons-nous le coup de colère de Coluche. C'était en 1985 : 8 millions de repas distribués. 35 ans après, c'est 140 millions de repas qui ont été distribués.

Dès le début de la crise, nous avons été réactifs, nous avons déployé des dispositifs et actions pour venir en aide à nos administrés. Les demandes d'aides alimentaires ont augmenté dès la prolongation du premier confinement, et c'est pourquoi nous proposons l'attribution d'une subvention au CCAS. Même constat, pour les associations avec une hausse des demandes d'aides et surtout l'apparition de nouveaux bénéficiaires comme des autos-entrepreneurs ou des étudiants.

De nombreuses associations sont dans le rouge et font face à un budget dépassé ainsi qu'à une absence de recettes, dus à la crise sanitaire, c'est pourquoi nous avons délibéré pour un fonds financier de soutien aux associations de 300000€. Les premières demandes ont été instruites dans le cadre du plan « Vénissieux aujourd'hui pour demain ». Ce sont 14 associations, piliers du vivre ensemble et de l'intérêt général, de la solidarité, qui seront aidées en 2020 par la Ville. De nouvelles aides seront proposées en 2021.

Notre Ville, ses associations, ses habitants sont solidaires, c'est une fierté. Pour autant, ce n'est pas à nous, aux travailleurs de payer la crise. La solidarité doit avant tout être nationale.

Saliha Prudhomme-Latour - Adjointe au Maire